

Services de soins et de soutien de l'enfance au quatrième âge

Du soutien où c'est vraiment important

Vous cherchez une garderie dans votre secteur?

Vous avez de la difficulté à communiquer avec votre adolescent?

Vous avez trop de responsabilités envers vos enfants et vos parents?



Programme
de consultation
pour la magistrature
Soutien confidentiel
aux juges et à
leurs familles

Concilier les exigences du travail et de la famille constitue un défi permanent et jongler avec ces demandes peut s'avérer accablant. Qu'il s'agisse de trouver une garderie, de composer avec des soins d'urgence ou de s'occuper d'un parent âgé, votre programme de consultation pour la magistrature (PCM) peut vous aider.

QUEL EST LE LIEN AVEC LES SERVICES DE SOUTIEN DE L'ENFANCE AU QUATRIÈME ÂGE?

Votre PCM offre une approche globale en matière de soins et de soutien. Des professionnels vous aideront à composer avec le stress, la culpabilité et le sentiment d'être débordé, souvent associés aux responsabilités des aidants naturels. Les responsables de ce service peuvent aussi vous donner une consultation téléphonique personnalisée et vous fournir des renseignements pertinents, vous orienter vers des ressources et vous faire parvenir du matériel éducatif pouvant répondre à des problèmes quotidiens ou représenter des solutions à long terme.

COMMENT LE SERVICE PEUT-IL AIDER?

Un conseiller en soins aux personnes à charge évaluera, identifiera et trouvera les services correspondant à vos besoins. Il effectuera une recherche sur les fournisseurs, leurs emplacements, leur disponibilité, leurs coûts et il explorera pour vous les possibilités dans des domaines tels que :

- les cours sur le rôle parental
- les garderies et les programmes de garde parascolaire
- les écoles, les services éducatifs et les programmes pour enfants ayant des besoins spéciaux
- l'adoption et la naissance multiple
- les services d'urgence en soins à domicile
- les logements et les résidences pour personnes âgées
- les groupes de soutien pour aidants naturels
- les programmes de réadaptation et de soutien à domicile
- les programmes de jour pour personnes âgées et les programmes d'accompagnement
- les soins palliatifs
- les services de communication téléphonique et les services de transport

Bien que vous deviez assumer les frais des services vers



lesquels vous aurez été orienté, certains d'entre eux pourraient être couverts par le régime provincial d'assurance maladie ou par le régime de santé de votre organisation.

Selon votre situation personnelle, vous pourriez aussi recevoir un ensemble de ressources ciblées comprenant une sélection d'articles éducatifs ainsi que d'autres renseignements utiles. Les articles portent sur des thèmes tels que :

- le congé de maternité et le congé parental
- l'efficacité parentale à tous les âges et à toutes les étapes
- parler aux enfants du divorce, de la pression des camarades, de la drogue, etc.
- bâtir des liens solides dans la famille reconstituée
- parler à ses parents âgés de leurs besoins changeants
- comprendre les soins palliatifs
- le soutien aux parents âgés souffrant de troubles cognitifs
- les soins à distance
- et d'autres thèmes touchant la famille

PRENEZ LA DÉCISION CONVENANT LE MIEUX À VOTRE FAMILLE.

1 866 872-6336 Service ATS: **1 800 263-8035**

Counseling ou ressources en ligne :
www.shepellfgi.com/go/members

Les services confidentiels de soins et de soutien de l'enfance au quatrième âge vous sont offerts sans frais, à vous et aux membres de votre famille. Ils s'intègrent à votre PCM.